



Jean Désy
2004-06-30 13:49

Pour : plandurbanisme.ocpm@ville.montreal.qc.ca
cc :
Objet : Zone 20-13, Arrondissement Rosemont - Petite-Patrie

Montréal,

Je me permet de vous écrire et de prendre l'invitation faite aux citoyens d'émettre des commentaires au niveau du plan d'urbanisme. Nous sommes plusieurs résidents du Parcs Angus, arrondissement Rosemont-Petite-Patrie, a s'inquiété que les terrains bordé de Mont-Royal, William-Tremblay et André-Laurendeau soit dans la zone 20-13 pour la densité de construction. Si notre lecture est bonne un changement de zonage est effectué dans le document, malgré des représentations (Interventions au CA, pétition) au cour de l'année. Ce changement de zonage permettrait des constructions de 2 à 6 étages.

Nous sommes contre cette façon de faire et nous demandons aux instances tant administratifs que politiques de bien revoir le changement de zonage à la baisse selon les désires exprimés des citoyens.

Jean Désy